



Procès-verbal du Conseil d'établissement
Mardi, le 19 janvier 2021
à 19 heures

Membres présents		
Parents	Personnel de l'école	Service de garde
Jean-François Brisson Françoise Michaud, vice-présidente Nadia Yacoub, présidente Nataly Poirier, trésorière	Julie Pereira, enseignante Valérie Pinault, enseignante Isabelle Gagné, technicienne en éducation spécialisée et secrétaire	Nancy Saraiva, technicienne en service de garde
Substituts :		
Représentants de la communauté : Sueanne O'Hanley		
Membres absents : Nadège Nzobonimpa, substitut		
Direction de l'école : Robert Beaudin, directeur Brigitte Kane, directrice adjointe		

Ordre du jour :

1. Vérification du quorum

Il y a quorum. Présentation de Sueanne O'Hanley, bibliothécaire du quartier. Elle sera notre représentante communautaire.

2. Questions du public

Aucun public.

3. Adoption de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour.

On ajoute un point varia au numéro 10. M. Brisson a une question concernant le temps d'écran à l'école.



CE 19012021-164	Proposé par madame Julie Pereira
	Appuyé par madame Nataly Poirier

4. Adoption du procès-verbal du 24 novembre 2020 et suivi

Le traiteur Félix n'a pas remboursé, alors que cela devait être fait en décembre. L'équipe du traiteur Félix n'avait pas réalisé qu'on n'était plus avec eux et avait juste remboursé les 6^e années. Le traiteur Félix a dit que cela devrait être fait rapidement. M. Beaudin demande de lui dire si les parents ne sont pas remboursés rapidement.

Le procès-verbal est adopté.

CE 19012021-165	Proposé par madame Nancy Saraiva
	Appuyé par madame Valérie Pinault

5. Mot de la direction et points du jour

5.1 Mot de M. Beaudin

M. Beaudin n'a pas grand-chose à dire. Il dit que les capsules apportent des changements, mais n'a rien de particulier à ajouter.

5.2 Compagnie responsable des photos scolaires

Mme Brigitte Kane nous dit que les compagnies de photos avaient été magasinées il y a 2 ans et le studio « la pomme verte » avait été choisi selon le prix et les conditions. Il avait été pris pour 2 ans, car avec un contrat de 2 ans, il y avait une ristourne de 20%. Le contrat est fini donc on est dans le renouvellement pour la prochaine ou les 2 prochaines années. Critères du choix : ristourne, forfait pour le personnel gratuit, mosaïque gratuite pour tous les élèves, CD administratif pour l'école, exemplaire du répertoire de classe, étiquettes élèves gratuites, grosse mosaïque des groupes gratuite. Mme Kane trouve qu'on a eu un bon service. Il y a eu un problème cette année car ils avaient écrit le nom de tous les enfants (alors qu'on ne peut pas) et ils ont remplacé les mosaïques gratuitement pour tous les élèves. On peut renouveler avec « la pomme verte » si on est d'accord. Les parents sont satisfaits et sont contents de savoir ce qui a motivé le choix.



6. Mot du service de garde

6.1 Règles et fonctionnement du service de garde

On va remettre ce point au prochain conseil, car ce n'est pas tout le monde qui l'a lu. C'est le même guide dans tout le CSSMB, mais il y a quelques endroits qui changent par service de garde. Madame Valérie Pinault a remarqué qu'il y a des erreurs dans le document. Elle enverra un courriel à Madame Nancy Saraiva pour les corrections.

6.2 Bulles du service de garde

Mme Nancy Saraiva s'est renseignée auprès de plusieurs personnes concernant les règles du CSSMB au niveau des bulles. Une seule école a été capable de respecter les bulles classe, mais il y a une fusion de bulles qui se fait à un moment donné quand les enfants quittent. Il y a eu une grosse diminution du nombre d'élèves au service de garde cette année (cela arrive dans toutes les écoles). Le soir, les enfants ne sont pas mélangés de bulle en bulle, il y a des sous-groupes mais ils ne sont pas mélangés ensemble. Il y a 2 à 3 sous-bulles par groupe, mais elles ne se mélangent pas. Les enfants ont des places assignées pour toute la journée. Si des élèves sont seuls après 17h, ils peuvent jouer avec un autre élève de leur groupe (même s'il est d'une autre sous-bulle), mais avec un masque. Maintenant, les élèves portent un masque dans tous les lieux communs. Des plexiglass ont aussi été commandés pour séparer les sous-groupes. En ce moment, il y a 2 mètres entre chaque sous-groupe. En ce moment, s'il y a un cas, les 3 sous-groupes ferment, mais cela risque de changer étant donné les mesures mises en place. Mme François Michaud souligne que plusieurs parents sont préoccupés. Dans certains groupes, la distanciation est respectée, mais elle ne serait pas respectée dans tous les groupes (les enfants joueraient avec les autres enfants de d'autres bulles-classe de leur groupe, car ils ont un masque). M. Robert Beaudin souligne que les enfants ne devraient pas partager, même après 17h. Ils pourraient parler ou jouer à un jeu à distance, mais ne devraient pas utiliser du matériel ensemble. Mme Françoise Michaud souligne la contradiction entre les règles qu'on doit suivre en général et celles qu'on doit suivre au SDG. Mme Nancy Saraiva rappelle que les règles ont changé depuis Noël. Mme

École des Berges-de-Lachine

50, 34^e Avenue
Lachine (Québec) H8T 1Z2
Tél. : 514 748-4662
Télec. : 514 634-1333

<https://desbergesdelachine.ecolelachine.com/>



Isabelle Gagné souligne sa crainte des élèves qui jouent ensemble après 17h, car dans ce cas, il y a tout de même mélange des sous-bulles et nous devons fermer plusieurs classes si la distanciation entre les sous-bulles n'est pas maintenue. Mme Julie Pereira appuie et dit que les élèves sont plus résilients que ce qu'on croit. Elle suggère que les enfants jouent à distance les uns des autres (aérobic, mimes...). Mme Nancy Saraiva dit que cela ne se passe pas beaucoup, que c'est rare que les enfants jouent avec les autres, car les enfants doivent rester à leur place. Mme Nancy Saraiva peut dire que cela ne se fait plus et que les enfants restent à leur place peu importe l'heure et le nombre d'élèves. Mme Françoise Michaud se questionne au niveau de la continuité pédagogique lorsque c'est une bulle SDG qui est fermée. M. Beaudin dit que les enseignants ont été libérés pour avoir des rencontres virtuelles avec les élèves à la maison et envoyer du travail aux élèves en ligne. Mme Julie Pereira en profite pour demander ce qui arrive quand il y a une personne à la maison au niveau de l'enseignement. M. Robert Beaudin dit qu'on peut trouver des solutions selon les cas. L'orthopédagogue Maryse a fait du soutien à ce niveau au début de l'année, lorsque certains élèves restaient à la maison. Il n'y a pas de normes au niveau des règles ministérielles mais il doit y avoir un suivi.

7. Mot des enseignants

Au 3^e cycle, les élèves doivent porter un masque dans la classe en tout temps. Cela se passe bien. Les élèves coopèrent. Il y a des oublis, mais cela se passe super bien. Ils suivent bien les consignes sanitaires. Les enfants s'adaptent vite et bien, mieux qu'on pourrait le croire.

L'école à la maison s'est bien déroulé en général. Les élèves étaient là et faisaient le travail. Les petits s'habituent aussi au masque. Il manque 3 cœurs pour la célébration-école liée au SCP. Lorsqu'une classe à 144 bracelets, la classe participe à une célébration-classe. La célébration-école a lieu lorsqu'il y a eu 45 célébrations-classe. La célébration sera une récréation prolongée avec musique et danse.

Les activités de décembre se sont bien déroulées. Les enfants étaient très contents d'envoyer et de recevoir des cartes. Lors de la journée chic, tout le monde était beau. Le déjeuner s'est bien déroulé. Il y a eu beaucoup de participation lors de la journée du chandail laid de Noël. Les portes

École des Berges-de-Lachine

50, 34^e Avenue
Lachine (Québec) H8T 1Z2
Tél. : 514 748-4662
Télec. : 514 634-1333

<https://desbergesdelachine.ecolelachine.com/>



étaient belles et bien décorées. Tout le monde a participé et toutes les portes de l'école étaient décorées. Cela a fait du bien de sortir de la classe et se promener un peu.

8. Rapport du délégué au comité régional de parents – information

La rencontre a eu lieu le 10 décembre 2020. M. Lauzon a fait part des compliments que le CSSMB a reçus du gouvernement en lien avec les mesures sanitaires.

Il y a eu des questions concernant la conservation des données personnelles en lien avec la pandémie. Il y a des règles. Trois ans après la fin de la pandémie, il y a destruction des données concernant la COVID (résultats de tests). Les cas positifs sont confidentiels et sont sauvegardés sur le disque dur de l'école dans un répertoire accessible seulement par la direction.

Il y a eu des questions concernant les classe EVA concernant ce qui arriverait s'il y avait des pirates informatiques. Si cela arrive, c'est en lien avec Google, car ils utilisent « Classroom ». Donc, Google trouvera une solution et devrait avoir une copie de sauvegarde. Il ne devrait pas y avoir d'interruption de service.

Il y a eu plusieurs prêts d'équipement (plus de 10000) et il reste du matériel stocké au CSSMB. Mme Nadia Yacoub demande si nous avons tout ce qu'il faut à ce niveau et nous avons tout ce qu'il faut. Il y a eu des questions concernant les courriels qui sont envoyés en français seulement (surtout en lien avec la COVID), car il y a plusieurs parents qui sont anglophones. On ne peut pas traduire selon la loi. Suggestions : mettre un lien vers Google translate ou demander au parent de demander à un parent de la même origine de lui traduire les communications.

Des parents ont partagé que plusieurs écoles proposent des formations aux parents avec « aider son enfant.com ». Il s'agit de 9 conférences que les parents peuvent écouter chez eux. Le prix est de 1200\$ par école (pour 6 conférences), payé par école. Les parents peuvent choisir les formations qui les intéressent. Certaines écoles préfèrent ne pas l'offrir car ce montant diminue l'offre d'autres services aux élèves. Cela peut être proposé au CE et c'est à l'école de décider si on a le budget. Mme Isabelle Gagné trouve que cela pourrait être pertinent pour notre école. On doit vérifier les sujets abordés. On va regarder et en parler à la prochaine réunion. Mme Nadia Yacoub demande si l'OPP a des fonds qui pourraient contribuer. Nous ferons le suivi au prochain CE.

9. Mot de la représentante de la communauté

École des Berges-de-Lachine

50, 34^e Avenue
Lachine (Québec) H8T 1Z2
Tél. : 514 748-4662
Télec. : 514 634-1333

<https://desbergesdelachine.ecolelachine.com/>



Mme Sueanne O’Hanley, a un document qu’on pourra joindre et mettre sur le site Internet de l’école qui présente les services et activités de la bibliothèque. Mme Sueanne O’Hanley est bibliothécaire jeunesse et ado.

Les services de la bibliothèque sont restreints, mais l’abonnement continue et l’abonnement est possible en ligne. Cela donne accès à la bibliothèque numérique, qui a été bonifiée.

Le prêt sans contact continue avec un horaire modifié (de 10h à 18h). Il est possible de réserver des documents en personne, par téléphone ou par courriel.

Depuis cette semaine, il est possible de réserver des places assises à la bibliothèque (9 places). Les tables sont très distancées, le masque est obligatoire et on ne peut pas manger. Il est aussi possible de réserver des ordinateurs (4 ordinateurs sont disponibles).

Des activités en ligne sont suggérées depuis l’automne. Il y a 3 programmes :

- Alphazoom (3-5 ans): Le programme s’adresse au préscolaire et est une adaptation de l’heure du compte. Cela comprend la conscience phonologique, le vocabulaire, des chansons et des comptines. Le contenu est envoyé aux parents après l’activité.
- Livromagie (6 à 8 ans) : Le programme s’adresse aux lecteurs débutants. Cela comprend de la lecture partagée, des jeux de mots, du vocabulaire et des suggestions d’activités à faire à la maison.
- Livromanie (8 à 12 ans) : Le programme s’adresse aux lecteurs autonomes. Cela comprend de la création littéraire, de l’exploration, le développement de l’expression créative, des jeux de lecture et des suggestions de lecture.

D’autres activités virtuelles pour la jeunesse sont planifiées pour les mois à venir (initiations à des langues, soirées de jeux en famille, activités technologiques, ...). Elles apparaissent sur la page Facebook de la bibliothèque. Le 27 janvier sera la journée de l’alphabétisation familiale et des suggestions d’activités à faire en famille se trouve au <https://abcalphapourlavie.ca/all-programs-fr/la-journee-de-lalphabetisation-familiale/>

Ceux qui utilisent les courriels du CSSMB ont de la difficulté à communiquer avec la bibliothèque. On doit suggérer aux élèves d’utiliser leur courriel personnel pour faciliter la communication.

Les activités nommées ont été envoyées aux parents par l’« info-parent » en novembre ou décembre. Il y a de nouvelles plages horaires, mais le lien est toujours valide.

École des Berges-de-Lachine

50, 34^e Avenue
Lachine (Québec) H8T 1Z2
Tél. : 514 748-4662
Télec. : 514 634-1333

<https://desbergesdelachine.ecolelachine.com/>



Les services offerts par la bibliothèque pourraient figurer dans l'« info-parents » et sur le site Internet de l'école. Le nom de Mme Sueanne O'Hanley figurera officiellement comme membre du comité sur le site Internet.

La section « nouveautés » a été retirée suite aux nouvelles mesures. Il y aura un menu jeunesse pour demander un lot de documents qui sera disponible très bientôt.

Mme Nadia Yacoub demande si des suggestions peuvent être envoyées aux enseignants s'il y a des thèmes. Oui, c'est possible. Il y a aussi une bibliothèque scolaire au CSSMB. Mme Sueanne O'Hanley pense lancer une infolettre pour les enseignants. Mme Julie Pereira dit que cette année ce n'est pas possible, mais habituellement il y a plusieurs sorties à la bibliothèque durant l'année scolaire. Mme Nadia Yacoub remercie Mme Sueanne O'Hanley pour sa participation au CE.

10. Varia

M. Jean-François Brisson a une question concernant le temps d'écran à l'école. Il nomme que les enfants peuvent écouter des films en classe et au SDG, parfois dans la même journée. Il nomme aussi qu'il trouve que l'heure du dîner est un moment pour socialiser. Il se questionne également sur le contenu des films présentés. Il suggère des films plutôt éducatifs (ex : documentaires) et nomme quelques ressources. Il se demande s'il y a un souci au niveau du contenu et du temps alloué à écouter des films. M. Robert Beaudin en prend note. Mme Nancy Saraiva dit que ce n'est pas suggéré au SDG sur l'heure du dîner, car c'est un moment pour socialiser. Les surveillants et éducateurs peuvent en mettre quand il pleut. Mme Françoise Michaud souligne qu'elle a la même inquiétude et constate que cela change beaucoup selon l'éducatrice et l'enseignante. Elle se questionne sur la durée et le contenu des films. Mme Nadia Yacoub souligne que la technologie est utilisée pour enseigner et il faut doser tout cela pour la santé des yeux des tout-petits.

11. Dépôt des documents

11.1 Procès-verbal 24 novembre 2020

12. Mot de la présidente



12.1 Questions et commentaires sur les capsules concernant le rôle du C.E.

Mme Valérie Pinault a une question concernant la capsule 2 et la consultation auprès des élèves, est-ce obligatoire au primaire? M. Robert Beaudin se pose aussi la question, mais croit que c'est obligatoire. Mme Françoise Michaud nous dit que la question a été posée au comité de parents, mais il faut faire une consultation annuelle et il faut faire un point au CE. Il faudrait voir un sujet qui serait pertinent. M. Robert Beaudin dit que cela peut être fait en petits groupes sur l'heure du dîner (il l'a déjà fait pour l'intimidation et dit qu'il était surpris de tout ce qu'il a appris). Mme Julie Pereira a déjà vu des questionnaires envoyés à tous les enfants de l'école (sur l'ambiance générale). Mme Nadia Yacoub dit que cela peut se faire de la 4^e à 6^e année. La consultation doit se faire auprès des élèves et des parents. Après des parents, cela pourrait se faire par questionnaire. M. Robert Beaudin va se renseigner sur les sujets de consultation. Mme Julie Pereira rappelle la consultation qui a eu lieu concernant la cour il y a quelques années.

Le conseil d'établissement peut maintenant faire des recommandations sur le fonctionnement de l'école. On doit aussi faire un rapport chaque année. Il faudrait voir les services éducatifs offerts dans le quartier. On pourrait voir avec L'Entrepôt, le service de police et le centre de loisirs de Lachine. L'an dernier, il y avait des activités avec le centre de la petite enfance de Lachine. Cependant, toutes les activités sont suspendues en raison de la COVID.

M. Robert Beaudin dit qu'il y a un guide (ce qui est approuvé et adopté) et un calendrier dans le document et que c'est plus clair que les capsules, donc il le suggère aux parents pour cette section-là. D'autres capsules devraient suivre.

13. Date de la prochaine rencontre et levée de la réunion

La prochaine rencontre aura lieu le 23 février, à 19 h 00 heures.

Levée de la réunion à 20h22 heures.

École des Berges-de-Lachine

50, 34^e Avenue

Lachine (Québec) H8T 1Z2

Tél. : 514 748-4662

Télec. : 514 634-1333

<https://desbergesdelachine.ecolelachine.com/>



Nadia Yacoub

Présidente